

12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22) Date de dépôt : 10.09.01.

30) Priorité :

43) Date de mise à la disposition du public de la
demande : 14.03.03 Bulletin 03/11.

56) Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

60) Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

71) Demandeur(s) : *ALGOTEC INTERNATIONAL Société
à responsabilité limitée — FR.*

72) Inventeur(s) : ROUSSEL JEAN.

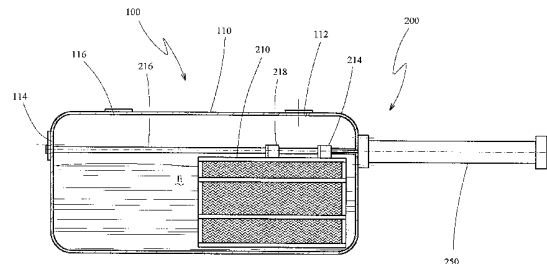
73) Titulaire(s) :

74) Mandataire(s) : CABINET LE GUEN ET MAILLET.

54) REACTEUR DE TYPE A AXE HORIZONTAL DESTINE A CONTENIR UN EFFLUENT LIQUIDE POUR
PERMETTRE LE DEVELOPPEMENT D'UNE REACTION CHIMIQUE DE CELUI-CI.

57) La présente invention concerne un réacteur (100) de
type à axe horizontal destiné à contenir un effluent liquide
(E) pour permettre le développement d'une réaction chimi-
que de celui-ci, le réacteur (100) étant pourvu d'au moins un
dispositif de brassage (200).

Le réacteur (100) est remarquable en ce que le dispositif
de brassage (200) comprend un berceau (210) disposé
dans le réacteur (100) et sur lequel est monté au moins un
support d'accrochage (220) permettant aux bactéries de
l'effluent (E) de s'y accrocher, le berceau (210) étant fixé à
un moyen d'entraînement (250) permettant au berceau
(210) de se déplacer dans un volume pratiquement égal à
celui occupé par l'effluent (E).



La présente invention concerne un réacteur de type à axe horizontal destiné à contenir un effluent liquide pour permettre le développement d'une réaction chimique de celui-ci, en particulier un réacteur de méthanisation.

Dans un tel réacteur, il convient de développer une digestion anaérobie des matières organiques de l'effluent à traiter en les transformant principalement et le plus complètement possible en méthane et en gaz carbonique. L'effluent résiduel peut être valorisé sous forme d'engrais. Outre le contrôle des paramètres comme la température, le pH de l'effluent en cours de digestion, le brassage de l'effluent revêt une importance déterminante pour obtenir un rendement élevé d'un tel réacteur. Il faut en effet multiplier les chances de rencontre entre les micro-organismes avec la matière à dégrader de l'effluent à traiter.

Dans la pratique, on utilise classiquement un ou plusieurs arbres disposés à rotation dans le réacteur et autour desquels sont montés une vis sans fin et/ou des disques s'étendant radialement, comme le suggère le document EP-A-0 203 300.

On peut également utiliser un agitateur pourvu d'un mouvement oscillant, comme le prévoit le document DE-A-31 04 285.

Cependant, ces solutions ne permettent pas de brasser entièrement le volume de l'effluent à traiter et ne permettent également pas à une forte proportion de micro-organismes de participer à la digestion de l'effluent.

Aussi, le but de la présente invention est donc de proposer un réacteur pourvu d'un dispositif de brassage qui permette de brasser la quasi-totalité du volume de l'effluent à traiter et qui puisse également permettre à une forte proportion de micro-organismes de participer à la digestion de l'effluent.

A cet effet, le réacteur de type à axe horizontal est destiné à contenir un effluent liquide pour permettre le développement d'une réaction chimique de celui-ci, le réacteur étant pourvu d'au moins un dispositif de brassage, est remarquable en ce que le dispositif de brassage comprend un berceau disposé dans le réacteur et sur lequel est monté au moins un support d'accrochage permettant aux bactéries de l'effluent de s'y accrocher, le berceau étant fixé à un moyen d'entraînement permettant au berceau de se déplacer dans un volume pratiquement égal à celui occupé par l'effluent.

Ainsi, le dispositif de brassage permet d'atteindre la quasi-totalité du volume de l'effluent et une forte proportion de bactéries participe à la digestion de l'effluent.

Le rendement du réacteur est amélioré par rapport à celui d'un réacteur de l'art antérieur.

Selon une autre caractéristique de l'invention, chaque support d'accrochage est constitué d'un parallélépipède formé à partir de feuilles gaufrées superposées
5 présentant une structure en nids d'abeille.

Selon une autre caractéristique de l'invention, le mouvement du berceau est un mouvement de translation alternatif.

Selon une autre caractéristique de l'invention, la vitesse du berceau en fonctionnement est comprise entre 5 et 50 cm/s.

10 Selon une autre caractéristique de l'invention, le berceau est constitué d'un cadre fabriqué à partir de profilés métalliques et dans lequel sont fixés le ou les supports d'accrochage.

Selon une autre caractéristique de l'invention, la hauteur du berceau lorsqu'il est installé dans le réacteur est telle qu'il demeure immergé dans l'effluent contenu
15 dans ledit réacteur afin de réduire l'oxygénation de l'effluent à traiter.

Selon une autre caractéristique de l'invention, le moyen d'entraînement est un vérin à double effet.

Selon une autre caractéristique de l'invention, le moyen d'entraînement est un motoréducteur destiné à entraîner en rotation une vis sans fin traversant
20 longitudinalement l'enveloppe et autour duquel au moins un palier taraudé est monté à mouvement hélicoïdal, le palier taraudé étant fixé au berceau.

Selon une autre caractéristique de l'invention, la vis sans fin est de type à double filet croisé permettant un mouvement de translation alternatif du berceau avec un motoréducteur fonctionnant dans un seul sens de rotation.

25 Selon une autre caractéristique de l'invention, le berceau est suspendu à un dispositif de sustentation destiné à supporter sa masse afin d'éviter que le moyen d'entraînement n'ait à supporter ladite masse et puisse être utilisé uniquement comme moyen de déplacement.

Selon une autre caractéristique de l'invention, le dispositif de sustentation est
30 constitué d'au moins un arbre traversant longitudinalement l'enveloppe et autour duquel au moins un palier est monté coulissant à translation, le palier étant fixé au berceau.

Selon une autre caractéristique de l'invention, le réacteur est un réacteur de méthanisation.

Les caractéristiques de l'invention mentionnées ci-dessus, ainsi que d'autres, apparaîtront plus clairement à la lecture de la description suivante d'un exemple de réalisation, ladite description étant faite en relation avec les dessins joints, parmi lesquels:

5 la Fig. 1 représente une vue en coupe d'un réacteur à axe horizontal selon l'invention,

 la Fig. 2a représente une vue de côté d'un berceau destiné à être utilisé comme support à des bactéries selon l'invention,

 la Fig. 2b représente une vue de face d'un berceau selon l'invention,

10 la Fig. 2c représente une vue en coupe d'un berceau selon l'invention, et

 la Fig. 3 représente une vue en coupe d'un réacteur dans lequel est représentée une variante de réalisation d'un moyen d'entraînement d'un berceau selon l'invention.

15 Le réacteur 100 représenté à la Fig. 1 est de type à axe horizontal, c'est-à-dire destiné à être utilisé horizontalement. Un avantage de cette construction est de permettre de rendre plus discret le réacteur en extérieur. Un tel réacteur 100 peut notamment être utilisé comme réacteur de méthanisation par digestion anaérobie d'un effluent E, par exemple un effluent liquide agricole ou industriel.

20 Ce réacteur 100 est constitué d'une enveloppe 110 destinée à contenir un effluent liquide E. Il est pourvu d'au moins un orifice d'alimentation 112 en effluent et destiné à être raccordé à un circuit d'alimentation en effluent, d'un orifice de dégazage 114 destiné à être raccordé à un circuit de collecte de gaz. L'enveloppe 110 comporte également un orifice de soutirage 116 de l'effluent résiduel.

25 L'enveloppe 110 peut également comporter un moyen de chauffage tel que des résistances électriques et qui est destiné à chauffer l'effluent E à une température favorisant la digestion anaérobie.

30 Le réacteur 100 est pourvu d'au moins un dispositif de brassage 200 constitué d'un berceau 210 qui est disposé dans l'enveloppe 110 et qui est pourvu d'au moins un support d'accrochage 220 permettant aux bactéries de l'effluent de s'y accrocher. Le berceau 210 est destiné à être entraîné par un moyen d'entraînement 250.

 Aux Figs. 2a et 2b, le berceau 210 est constitué d'un cadre fabriqué à partir de profilés métalliques 212 et dans lequel sont fixés le ou les supports d'accrochage 220.

A la Fig. 2c, chaque support d'accrochage 220 est constitué d'un parallélépipède formé à partir de feuilles gaufrées superposées présentant une structure en nids d'abeille. Cette structure particulière présente, au regard de son volume extérieur, une grande densité de surface qui est utilisée comme support
5 d'accrochage pour les bactéries de l'effluent E à traiter.

A la Fig. 1, le berceau 210 peut être entraîné suivant un mouvement de translation alternatif par le moyen d'entraînement 250 constitué d'un vérin à double effet de préférence disposé à l'extérieur du réacteur 100. A cet effet, le berceau 210 est pourvu d'une chape d'entraînement 214 attelée au nez du vérin.

10 On remarquera que la hauteur du berceau 210 lorsqu'il est installé dans le réacteur 100 est telle qu'il demeure immergé dans l'effluent E contenu dans ledit réacteur 100 afin de réduire l'oxygénation de l'effluent E à traiter.

Le berceau 210 peut être suspendu à un dispositif de sustentation destiné à supporter sa masse afin d'éviter que le moyen d'entraînement 250 n'ait à supporter
15 ladite masse et puisse être utilisé uniquement comme moyen de déplacement. Le dispositif de sustentation représenté à la Fig. 1 est constitué d'au moins un arbre 216 traversant longitudinalement l'enveloppe 110 et autour duquel au moins un palier 218, fixé au berceau 210, est monté coulissant à translation.

La vitesse du berceau 210 en fonctionnement ne doit pas être trop élevée sous
20 peine d'engendrer un décrochage des bactéries de leur support d'accrochage 220 ou d'engendrer une oxygénation de l'effluent, ni trop faible pour maintenir un rendement correct du réacteur 100. Dans la pratique, cette vitesse devra de préférence être comprise entre 5 et 50 cm/s.

Dans une variante de réalisation représentée à la Fig. 3, le moyen
25 d'entraînement 250 est constitué d'un motoréducteur qui peut entraîner en rotation une vis sans fin 252 traversant longitudinalement l'enveloppe 110 et autour duquel au moins un palier taraudé 254, fixé au berceau 210, est monté à mouvement hélicoïdal. Ainsi, lors de la mise en marche du motoréducteur 250, le berceau 210 se déplace suivant un mouvement de translation. La vis sans fin 252 est de préférence
30 de type à double filet croisé permettant un mouvement de translation alternatif du berceau 210 avec un motoréducteur fonctionnant dans un seul sens de rotation. Ce type de vis sans fin 252 autorise également un déplacement du berceau 210 suivant un mouvement de translation alternatif sans utiliser de capteurs de fin de course.

L'effluent E à traiter est transféré dans le réacteur par l'orifice d'alimentation 112. Le moyen de chauffage est éventuellement mis en fonctionnement.

Les bactéries se fixent alors sur les supports d'accrochage 220. La structure en nids d'abeille de ces supports d'accrochage 220 leur permet, compte tenu de leur
5 volume, de recevoir une quantité importante de bactéries.

Le dispositif de brassage 200 est mis en œuvre. Le moyen d'entraînement 250 déplace suivant un mouvement de translation alternatif le berceau 210 dans le réacteur 100. Les bactéries sont alors déplacées au sein de l'effluent E et transforment l'effluent E notamment en méthane, en gaz carbonique et en un effluent
10 résiduel pouvant être valorisé sous forme d'engrais.

Le réacteur de l'invention permet d'améliorer le rendement de traitement de l'effluent par rapport à un réacteur de l'art antérieur.

REVENDEICATIONS

1) Réacteur (100) de type à axe horizontal destiné à contenir un effluent liquide (E) pour permettre le développement d'une réaction chimique de celui-ci, le réacteur (100) étant pourvu d'au moins un dispositif de brassage (200), caractérisé en ce que le dispositif de brassage (200) comprend un berceau (210) disposé dans le réacteur
5 (100) et sur lequel est monté au moins un support d'accrochage (220) permettant aux bactéries de l'effluent (E) de s'y accrocher, le berceau (210) étant fixé à un moyen d'entraînement (250) permettant au berceau (210) de se déplacer dans un volume pratiquement égal à celui occupé par l'effluent (E).

2) Réacteur (100) selon la revendication 1, caractérisé en ce que chaque
10 support d'accrochage (220) est constitué d'un parallélépipède formé à partir de feuilles gaufrées superposées présentant une structure en nids d'abeille.

3) Réacteur (100) selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que le mouvement du berceau (210) est un mouvement de translation alternatif.

4) Réacteur (100) selon la revendication 3, caractérisé en ce que la vitesse du
15 berceau (210) en fonctionnement est comprise entre 5 et 50 cm/s.

5) Réacteur (100) selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que le berceau (210) est constitué d'un cadre fabriqué à partir de profilés métalliques (212) et dans lequel sont fixés le ou les supports d'accrochage (220).

6) Réacteur (100) selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce
20 que la hauteur du berceau (210) lorsqu'il est installé dans le réacteur (100) est telle qu'il demeure immergé dans l'effluent (E) contenu dans ledit réacteur 100 afin de réduire l'oxygénation de l'effluent (E) à traiter.

7) Réacteur (100) selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que le moyen d'entraînement (250) est un vérin à double effet.

25 8) Réacteur (100) selon l'une des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que le moyen d'entraînement (250) est un motoréducteur destiné à entraîner en rotation une vis sans fin (252) traversant longitudinalement l'enveloppe (110) et autour duquel au moins un palier taraudé (254) est monté à mouvement hélicoïdal, le palier taraudé (254) étant fixé au berceau (210).

30 9) Réacteur (100) selon la revendication 8, caractérisé en ce que la vis sans fin (252) est de type à double filet croisé permettant un mouvement de translation

alternatif du berceau (210) avec un motoréducteur fonctionnant dans un seul sens de rotation.

5 10) Réacteur (100) selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que le berceau (210) est suspendu à un dispositif de sustentation destiné à supporter sa masse afin d'éviter que le moyen d'entraînement (250) n'ait à supporter ladite masse et puisse être utilisé uniquement comme moyen de déplacement.

10 11) Réacteur (100) selon la revendication 10, caractérisé en ce que le dispositif de sustentation est constitué d'au moins un arbre (216) traversant longitudinalement l'enveloppe (110) et autour duquel au moins un palier (218) est monté coulissant à translation, le palier (218) étant fixé au berceau (210).

12) Réacteur (100) selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que le réacteur (100) est un réacteur de méthanisation.

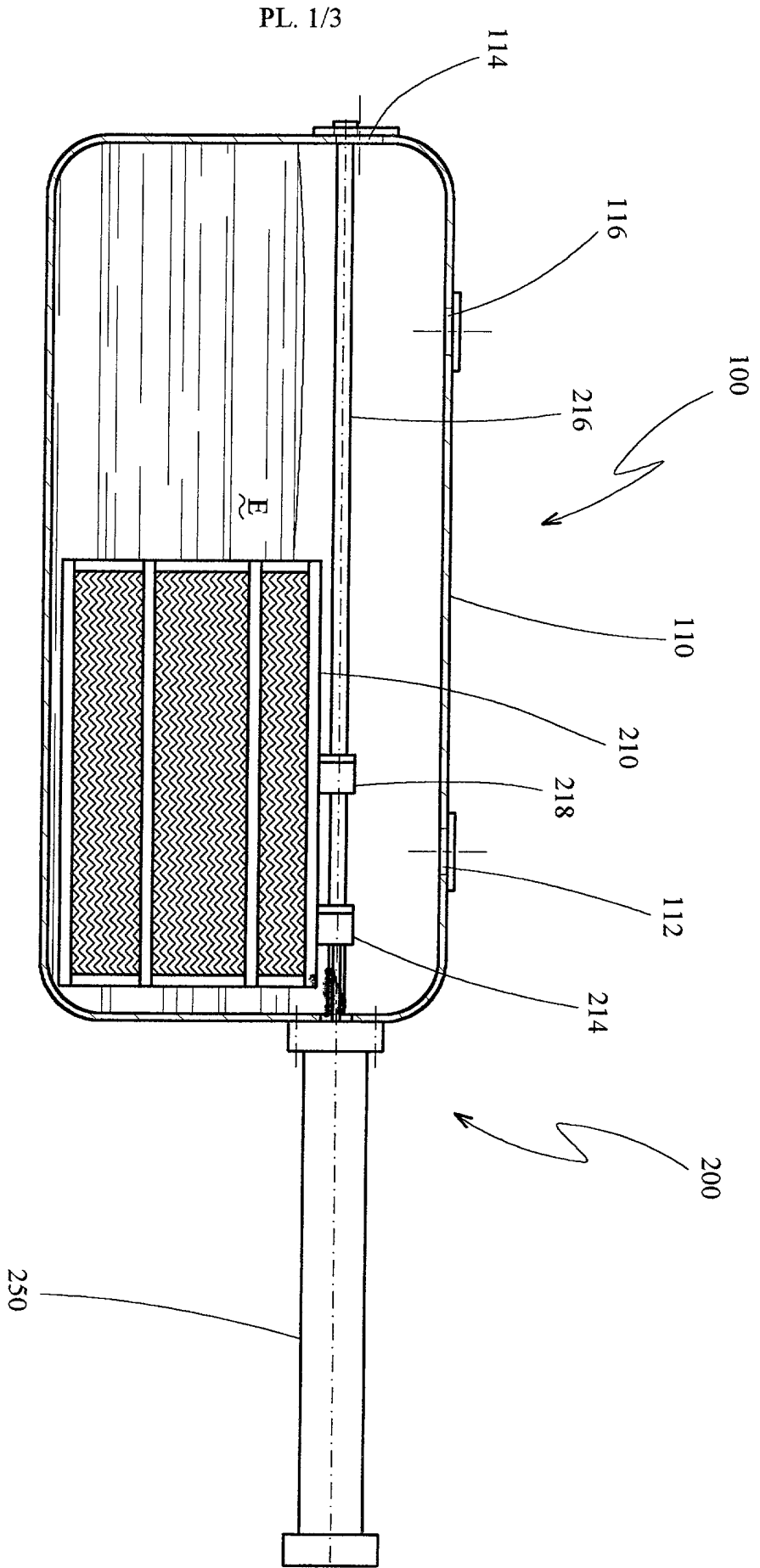


FIG. 1

FIG. 2b

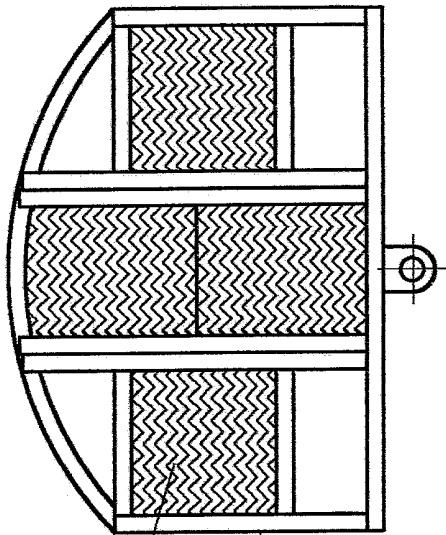


FIG. 2a

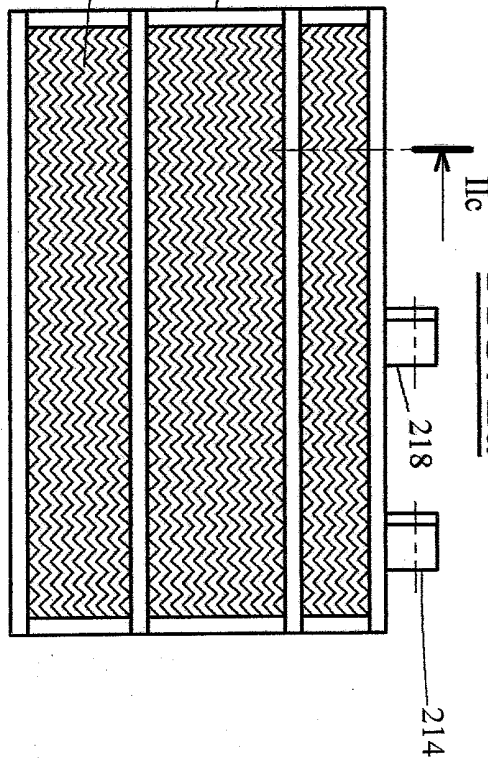
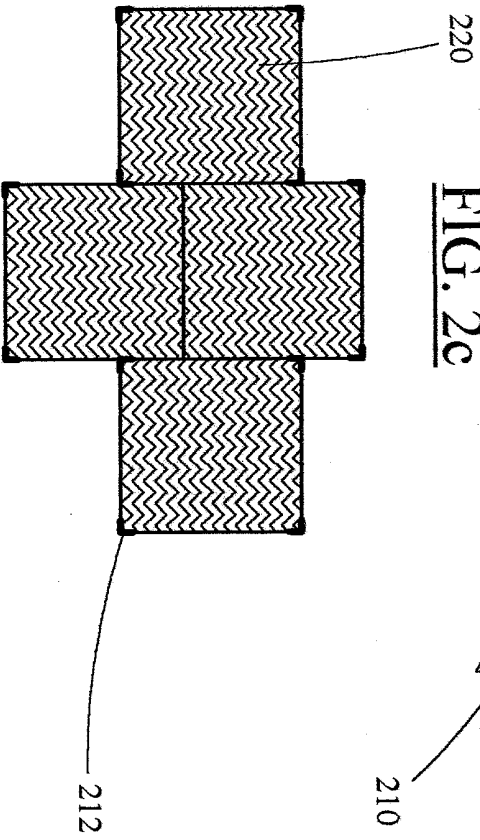


FIG. 2c



210

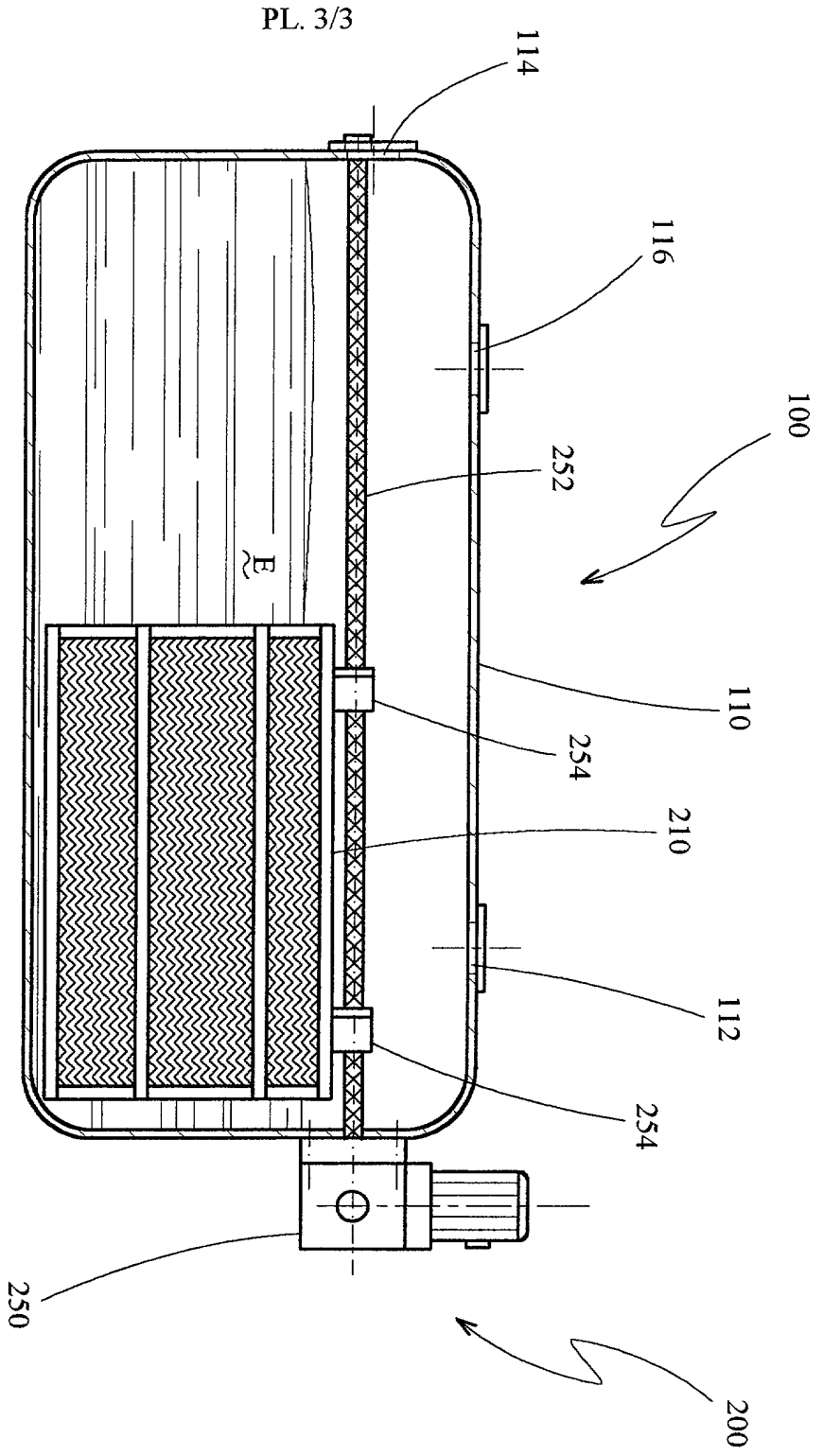


FIG. 3

**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

FA 608025
FR 0111885

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
Y	DE 884 176 C (KARL LUDWIG LANNINGER FRANKFUR) 23 juillet 1953 (1953-07-23) * revendications; figures 7,8 *	1,6,10, 12	C12M1/02 B01J19/18 B01F7/00 C12M1/107 C02F3/28
Y	EP 0 052 049 A (PONS GERARD ANTOINE JUSTIN) 19 mai 1982 (1982-05-19) * revendications; figure 1 *	1,6,10, 12	
Y	FR 2 569 718 A (CIDEN) 7 mars 1986 (1986-03-07) * revendications; figures *	1,6,10, 12	
Y	FR 2 502 174 A (ROYER MICHEL) 24 septembre 1982 (1982-09-24) * revendications; figures *	1,6,10, 12	
Y	FR 2 499 428 A (DEGREMONT SA) 13 août 1982 (1982-08-13) * revendications; figures *	1,6,10, 12	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)
			C12M B01J
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
26 juillet 2002		Coucke, A	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un		à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date	
autre document de la même catégorie		de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0111885 FA 608025**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 26-07-2002

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 884176	C	23-07-1953	AUCUN	
EP 0052049	A	19-05-1982	FR 2493866 A1	14-05-1982
			AT 7153 T	15-05-1984
			DE 3163234 D1	24-05-1984
			DE 52049 T1	20-01-1983
			EP 0052049 A1	19-05-1982
			IN 157486 A1	12-04-1986
			JP 57110394 A	09-07-1982
FR 2569718	A	07-03-1986	FR 2569718 A1	07-03-1986
FR 2502174	A	24-09-1982	FR 2502174 A1	24-09-1982
FR 2499428	A	13-08-1982	FR 2499428 A1	13-08-1982